

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES

DISCOURS DE LA MAIRESSE

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code Municipal, je soumetts à la population mon rapport annuel sur la situation financière de la municipalité.

Activités financières de fonctionnement à des fins fiscales consolidées Au 31 décembre 2008

Revenus	2 023 769\$
Dépenses de fonctionnement	1 250 163\$
Surplus de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	773 606\$
Remboursement de la dette à long terme	(139 538\$)
Affectations – Activités d'investissement	(307 283\$)
Surplus de l'exercice à des fins budgétaires	326 785\$

Activités financières 2009

Les activités financières de l'exercice financier en cours devraient respecter les prévisions budgétaires prévues.

Le vérificateur fera rapport de cet exercice selon les dispositions prévues par la loi.

Projets

Voici les principaux projets que le conseil entend prioriser :

- Mise aux normes des puits d'eau potable
- Pavage d'une partie du rang Ste-Rose
- Internet haute vitesse
- Dossier de Sécurité publique – Mesures d'urgence

Traitement des élus

Conformément à la Loi sur le traitement des élus, voici la rémunération et l'allocation de dépenses des membres du conseil pour l'exercice financier 2009 :


Maire	
Rémunération de base	10 225,96\$
Allocation de dépenses	5 112,98\$
Conseiller	
Rémunération de base	3 408,65\$
Allocation de dépenses	1 704,33\$

De plus le maire recevra de la MRC de Joliette :

Rémunération de base	7 656,20\$
Présidence comités	2 898,84\$
Séances – 11 réunions	1 594,45\$

Liste des contrats de plus de 2 000\$ pour un même contractant totalisant 25 000\$ ainsi que la liste des contrats de plus de 25 000\$

Les listes sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville sur les heures d'ouverture du bureau municipal


Céline Geoffroy, mairesse

Vous êtes cordialement invités à assister à la séance extraordinaire du budget 2010 qui se tiendra le lundi, 14 décembre 2009 à 19h30 dans la salle du conseil